



Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	8
Référence : 484/25	
24 JUIL. 2025	
A traiter par	
Copie à	

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Madame la **Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture**, à Monsieur le **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** et à Monsieur le **Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire** concernant **les propositions formulées par la plateforme Meng Landwirtschaft**.

La plateforme *Meng Landwirtschaft*, composée de 19 organisations de la société civile actives dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture biologique, du commerce équitable, de la coopération et de l'alimentation a publié en juin 2025 une nouvelle édition de son plaidoyer pour une politique agricole plus équitable, durable et cohérente au niveau national, européen et international, avec lequel elle souhaite susciter un débat public sur l'avenir de l'agriculture au Luxembourg.

Dans le document, la plateforme dresse un bilan critique du modèle agricole actuel, constatant que les pratiques agricoles dominantes ont des répercussions considérables sur l'environnement et la biodiversité, le climat, ainsi que sur le bien-être et la santé des populations au Luxembourg et dans les pays du Sud.

Face à ces constats, elle plaide en faveur d'une approche intégrée qui tient compte des interactions entre agriculture, alimentation, environnement, climat et santé, et formule une série d'impulsions voire axes de réflexion. *Meng Landwirtschaft* recommande notamment de mobiliser pleinement le potentiel de l'agriculture pour la protection de la nature et de l'environnement, de promouvoir de manière conséquente l'agriculture biologique, et de rendre l'élevage plus durable et respectueux du bien-être animal. Elle plaide également en faveur du renforcement de la production locale, d'un ancrage de l'alimentation saine dans la société, ainsi que recommande de planifier l'agriculture et l'alimentation conjointement, de revaloriser les métiers agricoles et de baser la politique agricole sur l'esprit de la solidarité mondiale.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Le gouvernement a-t-il pris connaissance du plaidoyer publié par la plateforme *Meng Landwirtschaft* en juin 2025 ? Dans l'affirmative, quelle est son appréciation globale des constats ayant trait à l'agriculture formulée dans le plaidoyer ?**

2. **Quelle est l'appréciation de Madame et Messieurs les Ministres au sujet des recommandations formulées dans le document ?**
3. **Quelles suites Madame et Messieurs les Ministres entendent-ils donner aux recommandations-clé de ce document ?**
4. **Madame et Messieurs les Ministres envisagent-ils d'échanger avec la plateforme au sujet des constats et propositions de son plaidoyer ? Dans la négative, quelles en sont les raisons ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle WELFRING
Députée



Réponse commune de Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité à la question parlementaire n°2657 du 24 juillet 2025 de l'honorable Députée Joëlle Welfring

- 1. Le gouvernement a-t-il pris connaissance du plaidoyer publié par la plateforme *Meng Landwirtschaft* en juin 2025 ? Dans l'affirmative, quelle est son appréciation globale des constats ayant trait à l'agriculture formulée dans le plaidoyer ?**
- 2. Quelle est l'appréciation de Madame et Messieurs les Ministres au sujet des recommandations formulées dans le document ?**
- 3. Quelles suites Madame et Messieurs les Ministres entendent-ils donner aux recommandations-clé de ce document ?**

Oui, le gouvernement a pris connaissance du plaidoyer publié par la plateforme Meng Landwirtschaft. Les constats et recommandations qu'il contient font actuellement l'objet d'une analyse dans le cadre des travaux en cours liés à l'élaboration de la stratégie nationale pour une alimentation durable. Cette démarche permet de situer les réflexions formulées par la plateforme par rapport aux orientations stratégiques poursuivies par le gouvernement dans les domaines concernés.

Il convient de souligner que les politiques publiques en matière d'agriculture, d'environnement et de coopération internationale s'inscrivent déjà dans une logique de durabilité, de cohérence et d'ouverture au dialogue avec les parties prenantes.

Ainsi et comme évoqué par la plateforme Meng Landwirtschaft, agriculture, environnement et changement climatique sont étroitement liés. Certains constats et recommandations figurent dès lors également dans le projet de stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique¹. Fortement affecté par le changement climatique, notamment avec l'augmentation des températures, des inondations et la disponibilité en eau, plusieurs mesures prévues par le projet de stratégie pour le secteur agricole reprennent des recommandations du plaidoyer.

Conformément au Règlement (UE) 2024/1991 relatif à la restauration de la nature, les États membres de l'Union européenne sont tenus d'élaborer des plans nationaux de restauration, dont un premier projet devra être soumis à la Commission européenne d'ici septembre 2026. Ces plans doivent notamment inclure des mesures concrètes pour restaurer les écosystèmes agricoles. Dans ce cadre, les constats et recommandations formulés par la plateforme nationale seront examinés avec attention. Lorsque cela s'avère pertinent, ces éléments seront intégrés dans les sections des plans relatives à la restauration des écosystèmes agricoles, conformément aux exigences du règlement.

- 4. Madame et Messieurs les Ministres envisagent-ils d'échanger avec la plateforme au sujet des constats et propositions de son plaidoyer ? Dans la négative, quelles en sont les raisons ?**

Oui, une entrevue avec Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et les représentants de la plateforme est prévue.

Le ministère de l'environnement, du climat et de la biodiversité prévoit d'informer prochainement les membres de la plateforme du processus d'élaboration des plans nationaux de restauration et les

¹ <https://environnement.public.lu/fr/actualites/2025/02/approche-holistique.html>

membres de la plateforme seront invités à aviser le Projet des plans nationaux de restauration lors des ateliers de la consultation publique pendant le premier trimestre de l'année 2026.

Luxembourg, le 25 septembre 2025
La Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture,

(s.) Martine HANSEN